

LA NATURE DE L'ACTION SYNDICALE
DANS L'ARGENTINE D'AUJOURD'HUI (*)

Jean Bunel
Septembre 1988.

I. L'héritage de la dictature militaire.

Après sept années d'autoritarisme, de répression sanglante et de réduction au silence de la société civile, l'Argentine recouvre en 1983 ses institutions démocratiques. Grâce au retour à une information plus libre, au rapport "Nunca más", au procès des généraux (1), la population découvre l'horreur de ses camps de concentration et de ses centres de détention où plusieurs milliers d'Argentins ont été torturés, puis ont "disparu".

Le bilan économique et social est tout aussi lourd. Les politiques économiques ont appauvri le pays. Le rêve insensé du ministre de l'Economie, Martinez de Hoz, de transformer l'Argentine en une Suisse de l'Amérique latine qui attirerait les capitaux du monde entier grâce à la totale libération dudit marché (2), s'est achevé en une fuite désordonnée des capitaux argentins à l'étranger et la formation d'une dette qui représente les trois quarts d'une année du produit intérieur brut national.

L'application idéologique du modèle néo-classique des avantages comparatifs a ruralisé l'économie argentine dans la période même où les prix agricoles sur le marché mondial s'effondraient et bien sûr a considérablement affaibli le tissu industriel bien fragile qui avait été constitué entre 1935 et 1975. Globalement il y a moins de salariés dans la population active et la part relative de l'industrie est en nette diminution: en 1980, il n'y avait plus que 12,7% d'ouvriers de l'industrie dans la population active. Le chômage a augmenté avec le "cuentapropismo", c'est-à-dire le nombre de petits métiers urbains indépendants dont on sait qu'ils sont souvent l'autre face

(1) Nunca más (Jamais plus) est le titre d'un célèbre rapport qui a réuni les témoignages de la répression sous la dictature, rapport rédigé par une commission présidée par le grand écrivain argentin, E.Sábato.

(2) cf. J.Schvarzer: La política económica de Martinez de Hoz, Buenos Aires, Hyspamérica, 1986. 453 pages.

(*) Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur les relations professionnelles en Argentine. Cette recherche a été rendue possible grâce à un accord de coopération entre l'ORSTOM et le CONICET CEIL. Tout au long de l'étude, nous avons pu bénéficier de la collaboration d'Héctor Angélico, chercheur du CEIL.

cachée du chômage. (3)

Il va de soi que l'action ouvrière a été systématiquement mise au pas pendant toute la période de la dictature. Le droit de grève a été supprimé, la négociation collective a été suspendue, la confédération générale du travail dissoute, les syndicats de branche mis, pour la plupart, sous la tutelle des autorités militaires. De nombreux dirigeants ont été emprisonnés et les délégués des commissions internes des entreprises ont constitué un des plus forts contingents des personnes disparues.

L'anéantissement du droit syndical est aussi accompagné d'une transformation de la législation sur le contrat de travail réduisant des avantages conquis dans le passé. Toutefois, face aux généraux, les dirigeants syndicaux se divisent. Comme cela s'est produit lors des anciennes périodes de pouvoir militaire, une partie des secrétaires des syndicats cherche à négocier et à se présenter en interlocuteurs des salariés aux fins de préserver les structures du syndicalisme et aussi leur survie propre comme dirigeants. Ils acceptent de faire partie de la délégation officielle de l'Argentine aux sessions de l'Organisation internationale du travail, et en 1978 ils constitueront la Commission nationale du travail. A ce courant qui ne refuse pas le dialogue avec le pouvoir militaire s'oppose une tendance qui cherche à lutter contre la dictature. Ce sera la commission dite des "25" qui organise une première grève générale en 1979, refuse le fait de la dissolution de la CGT et s'éri-ge en représentation authentique de la confédération. Au début des années 1980, leur capacité d'action et de mobilisation s'accroît. Les tentatives de réunification des deux courants "dialoguistes" et "confrontationnistes" échoueront. Et lorsque la déroute des Malouines met fin au régime militaire, lorsque l'Argentine recouvre ses institutions démocratiques en 1983, le syndicalisme est divisé.

En outre, c'est un président du parti radical, R.Alfonso, qui est triomphalement élu. La propagande électorale du candidat victorieux a cherché à discréditer le syndicalisme. R.Alfonso a en effet, dénoncé l'existence d'un pacte militaire-syndical qui serait l'obstacle le plus sérieux à la permanence et à la garantie d'un régime démocratique en Argentine.(4)

(3) J.Nun : Cambios en la estructura social de la Argentina, in J.Nun et J.C. Portantiero, Ensayos sobre la transición democrática en la Argentina. Buenos Aires, Puntosur Editores, 1987. p. cf; p.117-137. H.Palomino: Cambios ocupacionales y sociales en Argentina. 1947-1985. Buenos Aires, CISEA, 1987, 215 pages.

(4) Sur l'action syndicale pendant la dictature, on peut lire A. Abós: Las organizaciones sindicales y el poder militar (1976-1983) Buenos Aires, Centro Editor de América Latina, 1984, 150 p. A.Fernández: Las prácticas sociales del sindicalismo (1976-1982). Buenos Aires, Centro Editor de América Latina, 1985, 145 p.

II. La reconstitution du syndicalisme péroniste.

L'ambition du gouvernement radical, c'est, en effet, de transformer l'institution syndicale qui fut, depuis 1945 en Argentine un des instruments du pouvoir et de la permanence du péronisme dans la société. Le parti justicialiste de Perón a été interdit entre 1955 et 1973. Pendant toute cette période, la CGT a été le substitut politique du mouvement péroniste, garantissant l'adhésion populaire à la figure de Peron et à l'idéologie justicialiste.

En 1983, pour la première fois, lors d'élections libres le péronisme est battu. La défaite le divise et le gouvernement radical croit tenir l'opportunité de changer les structures traditionnelles du syndicalisme péroniste. Il souhaite que le pluralisme qui prévaut sur la scène politique s'applique sur la scène syndicale. Pour cela, il propose d'introduire à l'intérieur des associations professionnelles des mécanismes électoraux qui permettraient l'expression des minorités et mettraient en question le monopole des dirigeants péronistes dans la plupart des grands syndicats. Tel est l'objectif d'un projet de loi déposé au congrès par le ministre du travail, Mucci, qui aura pour effet inattendu de réunir tout l'éventail syndical dispersé et brisé à l'issue de la dictature. La mobilisation de tous les dirigeants syndicaux qui reçoivent bien évidemment l'appui de tous les secteurs du péronisme, aboutira à l'échec du projet de loi que le Sénat, à une voix près, refusera d'adopter (5).

A partir de ce débat qui est clos le 15 mars 1984, la confrontation entre le gouvernement et la CGT ne cessera pas, à l'exception de la pause que va constituer la nomination d'un dirigeant syndical comme ministre du travail entre avril et septembre 1987. Un courant interne à la CGT opposé à la politique de confrontation négociera avec le gouvernement la désignation d'un de ses membres comme ministre du travail. Après la dénonciation du pacte militaro-sindical en 1983, le revirement de la politique syndicale du gouvernement d'Alfonsoín paraît total. C'est avec les secteurs directement visés par la dénonciation du président qu'a été engagée la négociation. L'expérience d'un ministre du travail syndicaliste durera moins de six mois. La défaite du parti gouvernemental, lors des élections du 6 septembre 1987, entraînera la démission du ministre.

En dehors de cet épisode, tous les pactes sociaux et les projets de concertation échoueront. Par contre la CGT programmera et fera respecter treize grèves générales jusqu'en septembre 1988 afin de modifier la politique économique du gouver-

(5) Selon la constitution argentine, tout projet de loi doit être adopté par le Sénat et la Chambre des députés pour être ratifié par le pouvoir exécutif. En 1984 les radicaux n'avaient pas la majorité dans la Chambre haute.

nement qu'elle juge soumise aux ordres du Fonds monétaire international et qui favorise seulement la spéculation financière, au détriment de la production nationale, du pouvoir d'achat des travailleurs et du développement de l'emploi. L'effet immédiat des grèves générales de la CGT paraît nul dans la mesure où le gouvernement ne prend pas en compte les revendications de la CGT dans la définition de sa politique économique. Cependant l'impopularité de cette politique et ses échecs (en termes d'inflation, de chômage et de diminution des revenus salariaux) auxquels on peut ajouter la crédibilité retrouvée du péronisme grâce à l'effort entrepris par les rénovateurs, sont probablement la cause majeure du succès électoral des justicialistes en septembre 1978: ceux-ci portent un des leurs à la tête de presque toutes les provinces du pays (on ne compte que deux provinces qui ont des gouverneurs radicaux), et à la Chambre des députés, le gouvernement a perdu la majorité.

Mais il y a plus important encore, pour notre propos, l'action syndicale combinée à l'intervention des dirigeants politiques du péronisme a permis à la CGT de recouvrer, après quatre années de débats au Congrès, de propositions et de contre-propositions, la législation sur les relations professionnelles qu'elle désirait. La matrice de cette législation a été forgée pendant la décennie péroniste, entre 1945 et 1955.

Pour l'immense majorité des dirigeants et militants syndicaux argentins, l'histoire du syndicalisme commence avec l'avènement du péronisme. Avant 1943-1945, il ne s'agit que d'une préhistoire dominée par les mouvements anarchistes, socialistes et communistes qui auraient imprimé à l'action des travailleurs des idéologies et des orientations étrangères à l'identité argentine, sans relation avec les structures sociales du pays.

Jusqu'en 1935 la classe ouvrière mobilisée dans l'industrie avait été faible numériquement et était essentiellement formée par des immigrants européens. A partir du milieu des années 30, l'industrialisation par substitution des importations s'accélère - l'Argentine exporte moins en raison de la crise mondiale et elle ne peut plus importer de biens manufacturés pour satisfaire son marché interne, d'où le recours à une industrialisation propre-. En même temps les économies agricoles de l'intérieur connaissent de graves crises. Il en résulte un processus d'exode rural vers les grandes villes et les centres industriels situés en fait dans le grand Buenos Aires et dans les villes situées le long du fleuve Paraná.

La classe ouvrière qui se constitue est ainsi d'origine provinciale et va former la base sociale du péronisme. Le colonel Perón, devenu Secrétaire d'Etat au travail après le coup d'Etat militaire de 1943, s'emploie, en effet, à satisfaire les revendications sociales de cette nouvelle classe ouvrière: amélioration des salaires, application et développement de la législation du travail, création de programmes de logement, de santé et de formation. Mais la satisfaction de ces revendications socia-

les passe par une négociation politique entre les syndicats, le secrétariat d'Etat au travail et le gouvernement, après l'élection de Perón à la présidence en 1946. La CGT et les syndicats vont devenir les médiateurs efficaces des demandes des travailleurs en échange de leur dépendance institutionnelle, idéologique et politique vis-à-vis de l'Etat et du régime péroniste. Pour le syndicalisme, les gains institutionnels sont évidents: les effectifs syndiqués quadruplent entre 1945 et 1950 (6) dans le même temps où est adoptée une législation sociale, matrice de l'influence et de la capacité d'action du mouvement syndical dans la société.

De fait, ce sont ces principes fondamentaux de la législation péroniste que la CGT va défendre au cours de ces quatre années de débat avec le gouvernement radical. Fin 1987 et début de l'année 1988, ces principes seront inscrits dans les lois qui régissent les associations professionnelles et la négociation collective. Toutefois l'échange politique a changé de nature: la CGT retrouve les cadres institutionnels de son action sans avoir obtenu la moindre satisfaction de ses revendications économiques. En d'autres termes, le gouvernement radical, faute de trouver les chemins de la croissance économique et de l'amélioration du niveau de vie des travailleurs a satisfait les exigences institutionnelles du syndicalisme et a renoncé à son projet de transformer et de moderniser les relations professionnelles en Argentine.

Quels sont ces cadres institutionnels? En principe, la formation d'un syndicat, d'une fédération ou d'une confédération est libre et n'est soumise qu'à un enregistrement auprès du Ministère du Travail. Cependant, entre les syndicats qui prétendent représenter les travailleurs dans une branche d'activité, celui qui a le plus grand nombre d'adhérents jouit seul de la représentativité et des prérogatives de l'action syndicale. C'est l'autorité administrative -le Ministère du Travail- qui est habilitée à accorder cette représentativité ("la personería gremial") qui ne peut être partagée avec un autre syndicat dans un champ professionnel et territorial donné. Le Ministre du Travail ne vérifie plus ensuite que le syndicat représentatif est majoritaire. Il n'y a pas non plus de consultations électorales organisées pour vérifier que les travailleurs continuent à manifester leur soutien au syndicat représentatif. L'association professionnelle concurrente qui cherche à obtenir la "personería gremial" doit faire la preuve au moment qu'elle juge opportun, qu'elle réunit plus d'adhérents.

Quand cette représentativité a été reconnue, le syndicat dispose du monopole de représentation et de défense devant

(6) 528.523 syndiqués en décembre 1945 et 1.992.404 en 1950. cf. Louise Doyon: El crecimiento sindical bajo el peronismo. Desarrollo económico, v.15, No 57, avril-juin 1975.

l'Etat et les employeurs, des intérêts individuels et collectifs des travailleurs. Il est seul habilité à participer aux institutions de planification et de concertation entre l'Etat et les partenaires sociaux. Plus encore, il est seul à disposer de l'arme légale de la grève, il représente seul l'ensemble des salariés lors de la négociation des conventions collectives de travail et de salaires avec les organisations d'employeurs. En outre, il gère et administre les oeuvres sociales créées par la loi, par les conventions collectives ou par lui-même. Enfin, dans l'entreprise, ne peuvent être candidats ou élus aux fonctions de délégués des commissions internes que des membres du syndicat ayant cette représentativité. Ajoutons à cette liste de prérogatives l'obligation de l'employeur de percevoir les cotisations des membres du syndicat représentatif, avantage dont ne dispose pas bien sûr les syndicats qui ont la simple reconnaissance juridique et administrative.

De fait, ceux-ci ne disposent d'aucun attribut de l'action syndicale. Aussi est-il exceptionnel qu'ils puissent se substituer aux syndicats qui ont obtenu la "personeria gremial". Ce qui est le plus fréquent, c'est la formation d'un syndicat qui se propose de représenter un secteur professionnel et géographique d'un syndicat en place. Se réclamant de la spécificité professionnelle de ce secteur, réunissant un nombre d'adhérents suffisant, ce syndicat peut obtenir la "personeria gremial". Prenons un exemple, pour illustrer cette observation. Des ouvriers des activités portuaires étaient récemment membres du syndicat des chemins de fer. Estimant que leur rôle professionnel et leurs revendications étaient de nature différente à ceux des cheminots, ils ont formé un syndicat chargé de les représenter, qui est devenu majoritaire dans leur secteur d'activités, et ils ont pu ainsi obtenir la "personeria gremial". Ce processus est à l'origine d'un émiettement de la représentation des salariés puisque à ce jour on compte près de 1412 syndicats représentatifs d'une activité spécifique (7)

Ce monopole de l'action syndicale conférée à l'organisation la plus forte en nombre d'adhérents est aussi fragile car il dépend d'une décision de l'autorité administrative qui peut la révoquer lorsque le syndicat ayant la représentativité, ne respecte pas les lois et les dispositions en vigueur - par exemple en ce qui concerne la grève - ou bien lorsque les dirigeants n'administrent pas de manière régulière le syndicat.

Le contrôle de l'action syndicale est ainsi moins soumis aux adhérents de l'association professionnelle qu'à l'autorité gouvernementale qui a des pouvoirs de contrôle et d'inter-

(7) Chiffre recensé par le Ministère du Travail. cf. Estructura sindical en la Argentina, 1987.

vention étendus (8). Tout se passe comme si la garantie ministérielle valait plus que l'expression et la décision des syndiqués. Il est remarquable que cette tutelle administrative ait été acceptée et même voulue par le syndicalisme péroniste alors même que le gouvernement était aux mains des radicaux, même si l'on peut faire remarquer que la législation syndicale adoptée est largement le fruit de la présence au sein même du gouvernement radical d'un ministre du travail péroniste issu d'un secteur de la CGT et qui est resté dans cette fonction entre avril et septembre 1987.

A ce monopole de l'action syndicale conférée à une association par l'autorité administrative correspond le contrôle des ressources financières qui proviennent des cotisations des adhérents. Les syndicats sont généralement réticents à redistribuer ces ressources au niveau inférieur (par exemple aux commissions internes des entreprises) ou au niveau supérieur: la CGT qui rassemble tous les syndicats est de fait une institution pauvre qui n'est même pas capable d'éditer, aujourd'hui, la moindre revue ou bulletin d'information et de formation.

Mais ce n'est pas seulement le contrôle des ressources qui proviennent des cotisations syndicales généralement élevées (de 1 à 2,5% du salaire selon les syndicats) qui intéresse les dirigeants syndicaux, c'est aussi le contrôle des oeuvres sociales, c'est-à-dire la gestion autonome de la sécurité sociale des travailleurs. Cette gestion directe des oeuvres sociales avait été retirée aux syndicats pendant la dictature militaire. Elle va probablement leur être restituée, avec la restriction de leur participation financière au système national de santé (9).

La lutte syndicale pour le développement du rôle des délégués dans l'entreprise a été bien limitée si on la compare à la défense du monopole de la représentation, de la négociation, de la grève et de la gestion des oeuvres sociales. La préoccupation du syndicalisme argentin pour générer un pouvoir ouvrier dans l'atelier et dans l'entreprise a été traditionnellement faible. On peut penser que l'interdiction du péronisme entre 1955 et 1973 en est responsable: le syndicalisme agent de substitution du péronisme s'est mobilisé d'abord pour assurer sa permanence institutionnelle au niveau de l'Etat et de la société.

C'est l'argument avancé par un observateur attentif et

(8) Dans cette même perspective, J.C.Torre fait remarquer qu'entre 1957 et 1972, parmi 25 syndicats dont le nombre d'adhérents dépasse les 20.000, seulement en deux occasions les électeurs ont changé la direction du syndicat. Dans tous les autres cas, c'est l'intervention du gouvernement qui est à l'origine d'un changement des équipes dirigeantes. cf. La democracia sindical en la Argentina. Desarrollo económico, No 55, oct.- d&c. 1974. p.531-543.

(9) Le débat parlementaire est en cours sur ce sujet.

passionné de la vie syndicale en Argentine, A.Abós: "par suite d'une processus caractérisé par un continuel harcèlement des forces populaires, écrit-il, et à cause d'une résistance acharnée au changement social, l'objectif permanent du syndicalisme argentin a été destiné à renforcer sa structure interne, à serrer les rangs, créant ainsi des syndicats monolithiques" (10).

Cependant, on peut souligner aussi qu'à partir des années 1968 s'est développée une forte conflictualité ouvrière surgie de l'atelier et de l'usine, et non de plans de lutte programmés par les états majors des syndicats (11). Cette autonomie de la base a mis en question l'action syndicale orthodoxe et n'est pas apparue, aux yeux de la majorité des dirigeants syndicaux, comme un moyen d'augmenter l'action syndicale. Ceux-ci n'ont pas cherché non plus, une articulation plus dynamique et démocratique de l'action et de la négociation entre le niveau national, le niveau de la branche et celui de l'entreprise, bien au contraire.

En 1973, les militaires abandonnent le pouvoir, Perón revient en Argentine, il est triomphalement élu et peu de temps après, une loi sur les associations professionnelles sera votée au Congrès (novembre 1973) qui attribue aux organismes centraux des syndicats la faculté de suspendre de leurs fonctions les délégués et les comissions internes élus par les travailleurs dans les entreprises.

La nouvelle législation n'a pas fondamentalement revalorisé le rôle des délégués et l'action syndicale dans l'entreprise, qui demeurent subordonnés aux orientations et à la stratégie du syndicat qui dispose du monopole de la négociation et de l'action gréviste. Selon la nouvelle loi, les délégués dans les entreprises ont la charge de vérifier l'application des normes légales et conventionnelles en vigueur. Ils ne peuvent présenter les revendications des travailleurs qu'après autorisation préalable de leur syndicat d'appartenance (12). Afin de les entendre, l'employeur doit les réunir périodiquement; ce sont les conventions collectives qui doivent déterminer cette périodicité. La loi prévoit qu'une entreprise de 10 à 50 salariées doit avoir un délégué; de 51 à 100 deux; puis un délégué supplémentaire par fraction de 100 salariés. En outre ils disposent d'une

(10) A.Abós: La columna vertebral. Sindicatos y peronismo. Buenos Aires, Ed. Legasa, 1983, cf. p.13.

(11) Sur le développement de cette action ouvrière, on peut consulter J.C.Torre: Los sindicatos en le gobierno 1973-1976, Buenos Aires, CEAL, 1983.

E.Jelin: Espontaneidad y organización en el movimiento obrero, Revista Latinoamericana de Sociología, 1977.

(12) Art. 43 de la loi 23.551: "presentar ante los empleadores o sus representantes las reclamaciones de los trabajadores en cuyo nombre actúen, previa autorización de la asociación sindical respectiva".

protection spécifique de leur emploi. Cette dernière disposition a entraîné les protestations véhémentes des employeurs, qui ont de toute manière obtenu qu'aucun droit d'information et de consultation ne soit accordé aux délégués concernant les résultats financiers, la politique économique, technologique et sociale de l'entreprise.

Autant la bataille syndicale a été vive pour le recouvrement du noyau fondamental de la législation péroniste (monopole de la représentation syndicale, monopole de la négociation collective, gestion des oeuvres sociales), autant la préoccupation pour augmenter la participation et l'information des travailleurs dans l'entreprise a été modérée.

On ne peut comprendre cette attitude si on ne la relie pas à la conviction historique des dirigeants syndicaux en Argentine selon laquelle la force du mouvement syndical argentin réside dans son organisation, ses structures centralisées, le pouvoir de ses dirigeants. Comme l'exprimait clairement un dirigeant syndical de l'industrie du verre: "Notre organisation lutte pour l'unité monolithique du mouvement ouvrier reposant sur la structure pyramidale d'une tête qui conçoit et d'un corps qui exécute. Un mouvement ouvrier avec une seule CGT, représentant tous les travailleurs argentins et structurée par un congrès général, son comité central fédéral, ses délégations régionales et chacune de ses organisations de premier ou de second degré, c'est la garantie de préservation d'un modèle qui permet l'exercice du pouvoir pour défendre légitimement et avec la force qui convient les droits institutionnels des travailleurs" (13).

III. La nature de l'action syndicale.

Cette reconstitution des structures du syndicalisme péroniste et l'adoption d'une législation qui en assure la pérennité, ont mobilisé une bonne partie des énergies des dirigeants syndicaux depuis le retour de la démocratie en Argentine. Cette approche juridico-politique des problèmes a beaucoup d'importance, étant donné la valeur qu'accordent la CGT, qui est donc l'unique confédération des travailleurs à ce jour, et ses syndicats fédérés et confédérés, à la défense institutionnelle. Comprendre la nature de l'action syndicale exige aussi qu'on analyse le mode des relations des travailleurs avec le syndicalisme ainsi que les caractères essentiels du système de relations professionnelles.

III.a. L'adhésion

L'information statistique en Argentine est irrégulière,

(13) Editorial du secrétaire général du syndicat de l'industrie du Verre in "El obrero vidriero", juin-juillet, 1985 cf.p.3.

espacée et incertaine. D'une part les recensements sont décennaux (l'antérieur date de 1980) et les services statistiques des ministères n'ont pas les moyens de financer des études ou parfois de les publier. En outre, dans le passé, les régimes militaires ont toujours fait du secret et de l'absence d'information un instrument de leur politique. Ainsi n'y-a-t-il pas de séries continues sur le mouvement des grèves en Argentine. Enfin il est une bonne partie de l'activité économique qui n'est pas recensée: l'extension du travail noir et des activités informelles et irrégulières est aussi une des manifestations ou une conséquence de la crise économique.

Par ailleurs il n'est pas dans la tradition du syndicalisme argentin de pallier ces carences. Les syndicats ne font pas d'études économiques sur l'emploi et les salaires de leur branche d'activité. Ils répugnent aussi à donner une information transparente sur le nombre exact de leurs adhérents ainsi que sur l'état de leurs dépenses. Malgré ces obstacles à l'analyse quantitative, une appréciation de l'affiliation des travailleurs au mouvement syndical est possible, même si les données chiffrées doivent être considérées avec réserves.

Le Ministère du Travail, dans l'étude "Estructura sindical en la Argentina", a publié les données ci-dessous, qui illustrent cette incertitude statistique, mais qui révèlent de toute façon l'importance de la syndicalisation en Argentine, si on la compare à celle de nombreux autres pays d'Amérique latine et d'Europe: le taux de syndicalisation atteint pour le moins 40%.

La syndicalisation en Argentine

Branches d'activités	Salariés	Nombre de syndiqués		Salariés inscrits	
	(1)	déclarés par les syndicats (2)		sur listes élect. (3)	
	Nbre	Nbre	%	Nbre	%
Agriculture	625.239	108.635	17,10	39.826	6,27
Mines	45.249	25.204	55,70	24.655	54,49
Industrie	1.604.848	1.042.924	64,99	617.400	35,47
Eau,gaz,élec.	101.913	96.352	94,54	78.666	77,19
Bâtiment	600.474	146.557	24,41	141.787	23,61
Commerce	918.935	450.547	49,03	377.084	41,03
Transport (4)	358.740	423.110	119,62	420.665	117,26
Serv.financ. immob.assur.	304.002	212.760	69,99	183.834	60,47
Administrat.	2.080.960	847.371	40,72	746.308	35,86
TOTAL	6.650.360	3.359.460	50,52	2.630.225	39,55

(1) Il s'agit des données du recensement de 1980.

(2) Ces données ont été fournies par les syndicats en 1982-1983.

(3) Il s'agit des salariés inscrits sur les listes électorales lors du renouvellement des directions syndicales en 1984-1985.

(4) On notera que le nombre des syndiqués est supérieur au nombre des salariés de la branche parce que les effectifs déclarés par les syndicats des chemins de fer incluent les retraités qui ont aussi le droit de vote lors des élections professionnelles.

On notera que le syndicalisme est peu implanté dans le secteur rural, et comme dans le reste du monde, le mouvement syndical est d'abord un phénomène urbain. C'est dans les transports, l'eau, le gaz et l'électricité que sa présence est la plus massive. Par contre les taux de syndicalisation ne sont pas inférieurs parmi les employés du secteur tertiaire à ceux que l'on observe parmi les ouvriers du bâtiment et de l'industrie. Quantitativement les salariés de l'industrie représentent entre le quart et le tiers des effectifs de la CGT. L'orientation de l'action syndicale ne peut pas ne pas être affectée par cette faiblesse numérique de l'ouvrier industriel dans la CGT. Et ainsi est-il difficile de définir le syndicalisme argentin comme l'expression du mouvement ouvrier, à moins de donner une signification si large à ce concept qu'il perd se son intérêt heuristique. D'ailleurs dans les discours des dirigeants, le peuple (el pueblo) ou les travailleurs (los trabajadores) sont les expressions les plus communément utilisées pour définir la nature de leurs mandants.

La représentation minoritaire de la classe ouvrière dans le syndicalisme argentin est traditionnelle et manifeste d'abord l'insuffisance de l'industrialisation dans le développement. La croissance de la classe ouvrière a été forte entre 1935 et 1960. Depuis cette date, le nombre d'ouvriers stagne, et même a régressé pendant la dernière période militaire. Le faible développement de l'économie argentine n'a pourtant pas empêché la mobilité sociale. L'exode rural n'a pas cessé entre 1973 et 1975; à la seconde génération, les fils d'ouvriers ont accédé majoritairement aux emplois non-manuels des classes moyennes, de telle sorte qu'il n'y a pas vraiment eu une socialisation sur deux ou trois générations d'une classe ouvrière dotée de stabilité et d'une culture qui lui soit propre.

Lors des enquêtes que nous avons effectuées dans une série d'établissements industriels du verre, de la métallurgie, de la chimie, nous avons relevé une présence majoritaire d'ouvriers d'origine provinciale, intégrés à l'industrie sans aucune formation professionnelle, dont les aspirations majoritaires sont une sortie de la classe ouvrière et de l'industrie pour leurs fils (14).

(14) Germani avait souligné l'importance de la migration intérieure dans la formation de la classe ouvrière qui fut la base sociale du péronisme et il faisait observer: "En 1960 la moitié de ceux qui étaient nés de pères ouvriers dans la ville étaient devenus membres de la classe moyenne, et 40% étaient passés d'un emploi peu qualifié à un emploi qualifié". cf. El surgimiento del peronismo, el rol de los obreros y de los migrantes internos Desarrollo Económico No 51, vol.13, oct-dic. 1973, p.435-488, cf. p.465. Dans un article publié sur ce même problème en avril-juin 1977, Adriana Marshall faisait remarquer que le grand Buenos Aires avait reçu 719.100 migrants entre 1965 et 1970 et que 68,5% des travailleurs manuels en 1967 étaient d'origine provinciale et étrangère. cf. Inmigración, demanda de fuerza de trabajo y estructura ocupacional en el área manufacturera. Desarrollo económico No 65, vol.17, avril-juin 1977 p.3 à 37.

Certes les ouvriers plus jeunes sont d'origine ouvrière et urbaine. Ils ont eu aussi un début de formation professionnelle dans le cycle secondaire, mais il s'agit d'une minorité. En l'absence d'un réel développement industriel surtout depuis 1975, dans le cadre d'une stagnation ou même d'un recul des emplois ouvriers, la classe ouvrière apparaît comme segmentée. D'un côté, nous avons une population âgée, qui a de quinze à vingt années d'ancienneté, en moyenne, dans le même établissement et qui est tournée vers la satisfaction de ses besoins hors travail, la crainte d'une retraite difficile et qui caresse le rêve d'avoir des fils qui échappent à la condition ouvrière et salariée; d'un autre côté, se trouve une population mobile, soumise aux aléas du marché du travail, dépendante des politiques patronales d'emploi temporaire et précaire et qui cherche vainement l'amélioration de ses salaires en changeant d'emploi.

En outre l'expérience ouvrière est généralement transitoire. Il s'agit d'un passage de la vie provinciale aux classes moyennes même appauvries de la grande ville qui s'effectue en deux générations. Cette faiblesse de l'identité ouvrière ne peut pas ne pas marquer les formes et l'idéologie de l'action syndicale. A son tour le syndicalisme ne valorise pas l'expérience de l'atelier, du bureau et du commerce dans ses orientations et son action. Tout récemment les conditions d'hygiène et de sécurité sont entrées dans son champ de préoccupations. Mais son intervention sur les modalités du développement économique et technologique dans les entreprises, l'information qu'il fournit sur la vie quotidienne et les conditions de travail dans les usines et les bureaux, sa mobilisation pour le développement de la formation des travailleurs sont d'une étrange faiblesse.

En fait l'adhésion au syndicat ne s'appuie pas généralement sur la conscience d'un conflit d'intérêt ou de pouvoir quant aux orientations du développement économique, organisationnel ou technologique de l'entreprise. Ceci ne signifie pas que cette conscience n'existe pas, mais le syndicat n'est pas le canal de son expression. C'est ainsi que tout conflit qui surgit de la situation de travail s'oppose plutôt aux formes dominantes de l'action syndicale et se traduira souvent par une opposition entre les travailleurs et leur organisation syndicale.

En fait l'adhésion au syndicat est instrumentale et politique. Elle est instrumentale parce que le syndicat rend des services individuels en particulier l'assistance juridique en cas de conflits liés au contrat de travail, mais aussi parce qu'il offre des prestations familiales intéressantes pour ses adhérents: équipement scolaire pour les enfants, activités de loisirs et sportives, vacances économiques dans les hôtels du syndicat. Bien que le syndicat ait perdu (et devrait le recouvrer prochainement) la gestion directe de la sécurité sociale, son influence est restée importante dans le contrôle de son fonctionnement. Le salarié qui n'adhère pas au syndicat peut craindre une moindre attention des médecins ou de l'hôpital lorsque

sa santé ou celle de sa famille est en question.

Les forts taux de syndicalisation qui sont enregistrés en Argentine s'expliquent d'abord par la valorisation des activités d'assistance individuelle du syndicat. Lorsque l'on compare les taux de syndicalisation entre branches d'activités d'un même pays ou entre pays différents, les différences s'expliquent toujours par la capacité du syndicalisme à user de la contrainte ou des initiatives sélectives (15).

Ces aspects instrumentaux de l'adhésion syndicale sont d'autant plus importants en Argentine que c'est l'employeur qui perçoit directement la cotisation syndicale. Ce n'est pas l'affiliation au syndicat qui exige de la part du salarié une démarche volontaire et permanente, c'est le travailleur qui doit se rendre dans les bureaux de l'administration du personnel pour que celle-ci le radie des effectifs du syndicat. Aussi le problème majeur du syndicat n'est pas la perception directe des cotisations auprès de ses membres, c'est de s'assurer que les employeurs prélèvent bien la cotisation syndicale sur les salaires de leur personnel et les reversent régulièrement au compte bancaire de l'organisation.

Toutefois la signification de l'adhésion ne se limite pas à ces aspects instrumentaux et les contraintes de l'adhésion ne doivent pas faire oublier l'identification du monde des travailleurs avec le péronisme dont le syndicalisme est le médiateur essentiel. Invités pendant la dictature à renouveler personnellement leur adhésion au syndicat, il est remarquable que 90% des salariés aient formellement et personnellement ratifié leur affiliation dans ce contexte hostile au syndicalisme et au péronisme.

Au sein des classes populaires, l'identité péroniste et syndicale n'est pas séparable de la relation de dépendance dans l'entreprise. La norme de l'adhésion est profondément intériorisée et cette norme renvoie à l'appartenance à une famille politique qui donne sens et reconnaissance à la situation sociale vécue. Mais ce n'est pas le travail, l'appartenance à une communauté professionnelle, et encore moins la conscience de classe qui provoquent l'adhésion au syndicat. C'est au contraire l'adhésion à la CGT et au péronisme qui donnent une signification culturelle à la vie sociale et aux relations de travail.

III.b. Dispersion

La présence d'une seule confédération, ses liens organiques avec le parti justicialiste, l'adhésion massive des milieux populaires au péronisme et au syndicat n'ont pas empêché la dispersion, l'hétérogénéité et la division.

Le monde syndical est d'abord très contrasté. La CGT

(15) M.Olson: La logique de l'action collective, PUF.

confédère plus de 1.400 organisations: la plus importante, celle des employés de commerce a 408.000 adhérents, le syndicat du bâtiment comprend 186.614 membres; mais on y trouve aussi le syndicat des machinistes de théâtre et de télévision (250 adhérents), celui des bijoutiers et joailliers (523 adhérents) ou la Fédération argentine des employés de casino. En fait la structuration par grande branche d'activité prédomine: les 27 plus grands syndicats, ayant tous plus de 30.000 membres rassemblent les trois quarts des syndiqués. Mais cette réalité ne doit pas faire oublier la foule des associations professionnelles qui ont vocation à représenter une activité spécifique, un métier et bien souvent aussi le monde des employés, des contremaîtres ou des cadres qui ne souhaite pas être assimilé au monde ouvrier.

Le modèle organisationnel unique n'est pas celui du syndicat primaire de base et de la fédération de syndicats. Cette forme organisationnelle coexiste avec celle de l'union. Dans ce cas, la centralisation domine et les sections syndicales territoriales n'ont pas d'autonomie financière et juridique. Ainsi en est-il de la puissante Union ouvrière métallurgique qui aurait, selon ses déclarations 267.000 adhérents, qui centralise toutes les cotisations et redistribue ensuite aux échelons inférieures les ressources et le pouvoir qu'elle juge opportuns pour leur fonctionnement. Souvent les statuts des unions prévoient la possibilité pour la direction centrale de déplacer les responsables élus au niveau de chaque section. Il faut aussi séparer l'action syndicale qui est menée dans le secteur public et celle qui se développe dans l'industrie et le secteur privé. Les employés de l'Etat qui ont longtemps formé le coeur des classes moyennes, connaissent aujourd'hui une forte chute de leur niveau de vie parce qu'ils supportent l'essentiel de la lutte contre l'inflation sans que soient entreprises de grandes réformes pour changer l'administration et les entreprises publiques. Les syndicats des employés de l'Etat sont à l'origine des deux tiers des grèves recensées en Argentine depuis le retour de la démocratie. Et la longue grève des instituteurs et institutrices, ~~en~~ premier semestre de l'année 1988, a été considérée comme le symbole de la prolétarianisation des classes moyennes. La combativité syndicale des cols blancs paraît aujourd'hui plus forte que celle des ouvriers de l'industrie. Et c'est un syndicat des employés de l'Etat - l'Association des Travailleurs de l'Etat - qui a cherché le plus à innover et à transformer la nature de l'action syndicale, lui donnant une autonomie fondée sur une plus grande participation des adhérents et des militants (16).

Les ouvriers du secteur privé préservent mieux leur ni-

(16) E.Reymondes et M.Vuotto ont étudié cette nouvelle orientation de l'action syndicale, en utilisant la méthode tourrainienne de l'intervention sociologique.

veau de vie, mais la situation est très inégale. Ils perdent toute ressource s'ils sont en chômage (il n'y a pas de régime national ou professionnel d'indemnisation du chômage en Argentine); le travail précaire est en augmentation à cause du recours croissant des entreprises au travail temporaire; s'ils appartiennent à des grandes entreprises ou à des secteurs dynamiques comme l'industrie du papier, la chimie et la pétrochimie, la sidérurgie, leurs salaires sont souvent le double de ce qu'ils peuvent percevoir dans les petites entreprises et les secteurs en déclin comme le bâtiment, le textile ou la chaussure. L'encadrement de l'action ouvrière par les syndicats, la négociation mensuelle ou bimensuelle sur les salaires à cause de l'inflation (17) laissent peu de place à d'autres revendications et réduisent la participation ouvrière au respect des mots d'ordre de grève décidés par les directions syndicales.

A ces contrastes sociaux et organisationnels s'ajoutent les divisions politiques et stratégiques, qui, dans le passé, ont pu provoquer une scission même de la CGT. Le groupe dit des "62 organisations" appellation qui fait référence au nombre des syndicats s'étant réclamés du péronisme lors du congrès normalisateur de la CGT qui a fait suite à la chute de Perón en 1955, représente l'orthodoxie, c'est-à-dire défend l'orientation traditionnelle du péronisme comme mouvement au sein duquel le syndicalisme est un composante organique. Opposé à cette tendance on trouve le groupe dit des "25" qui milite pour la rénovation du péronisme, sa démocratisation, la séparation plus nette du politique et du syndical et pour une stratégie plus combative. Ce groupe est l'héritier de ceux qui se sont opposés le plus durement à l'intérieur du mouvement syndical à la dernière dictature militaire.

En 1987 est apparu aussi le groupe dit des "15" qui a négocié avec le gouvernement radical la nomination d'un ministre du travail péroniste. C. Alderete. Ce groupe allie la modération dans l'action au développement de négociations et d'alliances tous azimuts dans la perspective d'occuper des positions de pouvoir. Enfin le secrétaire général de la CGT S. Ubaldini, non seulement joue un rôle d'arbitre entre les différents courants, mais a encore sa propre tendance au sein de la confédération. En fait ce sont beaucoup moins les divergences idéologiques sur les formes et la nature de l'action syndicale qui structurent ces courants que les orientations stratégiques internes au péronisme avec comme objectif essentiel: l'occupation d'espaces de pouvoir institutionnel dans l'Etat et la société. Aussi la composition interne de chaque courant est très instable, les déplacements des dirigeants syndicaux d'une tendance à l'autre sont fréquents et la base intervient très peu dans ces jeux stratégiques. Comme l'é-

(17) Depuis 1975, l'inflation n'a jamais été inférieure à 100% par an. Certains mois, elle peut dépasser 20%, voire 30%.

crivait un observateur de la vie syndicale: "les alliances cégétistes ont manqué souvent de logique apparente... La centrale ouvrière a été un lieu en ébullition constante, avec des fluctuations et des réalignements internes permanents... Le tourniquet des alliances ne s'arrête presque jamais. Hier amis, aujourd'hui adversaires, demain peut être... Le mot "toujours" n'existe pas dans la langue des syndicats (18).

III.c. Centralisation

Cette hétérogénéité structurelle et stratégique ne nuit pas à la centralisation qui est un des caractères fondamentaux de l'action syndicale. L'Etat-gouvernement ou le Ministère du Travail est l'adversaire, l'interlocuteur, le partenaire, l'obstacle ou le tremplin de toute l'action syndicale. C'est lui qui s'oppose aux légitimes revendications des travailleurs, c'est lui qui peut résoudre le chômage, relancer la production, augmenter les salaires, redresser l'économie argentine. Contre cet adversaire unique, la CGT est prête à toutes les alliances: avec l'Eglise, les exploitants agricoles, les organisations de l'industrie et du commerce. La CGT ne lutte pas contre le patronat, mais elle s'oppose à la politique de privatisation. Elle exige un développement économique national que ne peut satisfaire le gouvernement soumis aux diktats du Fonds Monétaire International et aux créanciers de l'Argentine. Contre la politique économique du gouvernement radical, treize grèves générales ont été programmées par la CGT, largement suivies par les salariés, accompagnées de mobilisations de rue qui ont réuni cependant de moins en moins de manifestants au fil des années.

La suppression de la liberté de négociation des syndicats avec leurs interlocuteurs patronaux jusqu'au début de l'année 1988 a incontestablement favorisé cette centralisation de l'action syndicale. Toutefois, la liberté de négocier les salaires et les conditions de travail ne signifie pas que la parole syndicale appartienne dorénavant aux travailleurs dans l'entreprise et dans l'atelier. D'une part, l'Etat conserve la faculté d'homologation des conventions collectives. En particulier, il peut refuser leur enregistrement si celles-ci affectent la situation économique générale, celle d'un secteur d'activité ou bien produit une grave détérioration des conditions de vie des consommateurs (art. 3 de la loi). C'est dire combien sa marge de liberté demeure grande. D'autre part c'est le syndicat qui a le monopole de la représentativité qui est seul habilité à négocier les salaires et les conditions de travail sans qu'il soit envisagé une articulation quelconque entre la négociation au niveau de la branche et la négociation au niveau de l'entre-

(18) G.Béliz: CGT, otro poder. Buenos Aires Planeta, 1988, 240 p. cf. p.114.

prise. C'est encore le syndicat de branche qui dispose de l'arme légale de la grève et nous avons déjà dit que les délégués dans l'entreprise ne peuvent exprimer les revendications des travailleurs sans l'accord préalable du syndicat. Quand il s'agit de syndicats comme celui de la métallurgie, des chemins de fer, du textile, de la banque qui réunissent plusieurs dizaines de milliers d'adhérents dans des centaines d'entreprises, on mesure l'importance que revêt la centralisation de l'action. C'est au nom de la justice sociale que les dirigeants syndicaux justifient ce modèle: il s'agit d'empêcher le développement des inégalités entre les travailleurs des grandes, des moyennes et des petites entreprises. L'objectif est aussi de préserver l'emploi dans la mesure où les gains salariaux obtenus dans les grandes entreprises rentables produiraient une concurrence dangereuse, mettant en péril la survie de nombreuses petites et moyennes entreprises qui forment le tissu industriel et commercial essentiel de l'Argentine. Il est clair que ce modèle de relations industrielles a la faveur du patronat: il n'est jamais contraint à un face-à-face direct avec les délégués dans l'entreprise, et tout conflit à ce niveau est souvent la manifestation d'un désaccord entre la direction du syndicat et les délégués dans l'entreprise. En d'autres termes, le conflit légal et normal en Argentine ne peut concerner qu'une branche d'activité et ne met jamais en question la politique spécifique d'un employeur. Son intérêt est le maintien de bonnes relations avec le syndicat de branche afin que celui-ci conserve le contrôle de l'action des délégués dans l'entreprise. Cette correspondance entre ces deux niveaux de l'action est toujours appréciée par l'employeur qui n'hésitera pas à y contribuer en sanctionnant ou licenciant des délégués des salariés qui s'opposeraient à la direction de leur syndicat.

Il ne fait pas de doute non plus que les entreprises rentables tirent profit de cette centralisation de la négociation: leurs coûts salariaux sont beaucoup plus faibles que ceux qui résulteraient d'une négociation avec leurs salariés (19). Et cette marge dont ils disposent leur permet en outre de satisfaire les revendications latentes qui s'expriment, en dépit de cette centralisation, dans l'entreprise.

III.d. L'expression des travailleurs

Depuis le retour de la démocratie, le conflit et la négociation salariale ont laissé peu de place à l'expression d'autres revendications. L'inflation permanente -enrayée seulement pendant l'année qui a suivi le lancement du Plan Austral en juin 1985-

(19) On trouvera une analyse des conséquences du modèle centralisé de la négociation collective dans:

O. Altimir: La distribución del ingreso y del empleo en el sector manufacturero argentino. Desarrollo económico No 51, vol.13, oct-dic. p.583-589.

l'irrégularité et la détérioration des ressources réelles des salariés ont contraint les syndicats à une négociation salariale permanente avec les pouvoirs publics et les employeurs. Aussi, à côté des grèves générales, les conflits sectoriels n'ont pas manqué en Argentine (20). Par contre, le conflit propre à une entreprise est plutôt exceptionnel, étant donnée la nature centralisée du système de relations professionnelles. De fait, il surgit d'abord quand l'employeur ne respecte pas les lois et les normes conventionnelles en vigueur. Dans cette situation, les travailleurs et les délégués dans l'entreprise obtiennent l'appui sans réserve du syndicat. Le paiement des salaires avec retard, la suspension ou le licenciement collectif sans indemnisation et sans justifications sont les causes les plus communes de ce type de conflit. L'expression et l'action collective sont clairement défensives mais ont toute leur importance quand on sait qu'il existe une bonne partie du patronat dont la gestion sociale économique, financière et fiscale est irrégulière et illégale.

La paix sociale interne à l'entreprise est au contraire la règle si l'entrepreneur respecte la législation du travail et si les délégués de l'entreprise adhèrent à la direction du syndicat. Les travailleurs peuvent être mobilisés par la CGT ou par le syndicat, mais dans ce cas, la direction ne cherche pas à s'opposer à la grève, et la participation au mouvement collectif est totale. Tous les ans ou tous les deux ans (selon la convention collective) les salariés élisent leurs délégués, sans qu'il y ait une compétition électorale. Les assemblées de travailleurs sont exceptionnelles. Les délégués parcourent les ateliers et jouent un rôle important d'assistance individuelle: résolution des conflits avec le contre-maître ou avec l'administration du personnel, demandes d'amélioration des conditions générales du travail (renouvellement plus fréquent des vêtements de travail, aménagements des vestiaires), prise en compte des réclamations individuelles concernant les changements de catégories ou la possibilité de faire des heures supplémentaires. Les réunions des délégués avec le chef du personnel sont très fréquentes et dépassent souvent ce que la convention a prescrit. Ainsi se détectent et se désamorcent tous les conflits individuels ou d'atelier latents grâce à une négociation et à des arrangements permanents entre les délégués et l'administration du personnel. Les travailleurs sont encadrés par les délégués et le syndicat qui sont un élément de la bonne marche sociale de l'entreprise. Un réel pouvoir est concédé dans la mesure où il ne met pas en cause la liberté de gestion de l'employeur dans le domaine économique, technologique et organisationnel ni l'autonomie du syndicat pour ce qui concerne la négociation avec les chambres patronales ou avec les autres courants politiques du mouvement

(20) Cf. l'article de H. Palomino sur ce point.

syndical.

Les relations sociales dans l'entreprise deviennent moins fonctionnelles quand il y a une compétition électorale au moment des élections de délégués (21) ou bien lorsque les délégués élus ne partagent pas l'orientation ou ne font pas appliquer la politique de la direction syndicale. Dans ce cas, les délégués valorisent la participation collective des travailleurs à l'action syndicale, se montrent plus combatifs et plus revendicatifs dans l'expression de leurs revendications, peuvent remettre en cause le pouvoir patronal dans l'entreprise. Les délégués se rattachent souvent à la gauche du péronisme ou bien même au parti communiste ou à l'un des courants trotskistes. Ce syndicalisme d'entreprise - car il n'existe pas de directions syndicales dominées par des partis de gauche, extérieures au péronisme - fut à l'origine d'une conflictivité ouvrière relativement forte dans les années 70-76; il a été réprimé d'abord par le syndicalisme orthodoxe, puis éliminé par la dictature militaire. Aujourd'hui il resurgit plus modestement et n'est pas toléré par le mouvement syndical dans son ensemble qui estime que les idéologies socialistes et communistes ou l'action de classe sont étrangères à l'identité nationale argentine. Et d'une manière générale, l'action autonome des délégués et des travailleurs dans l'entreprise conduit généralement à leur isolement et à leur répression. Le conflit des usines Ford en juin 1985 en est la meilleure illustration. Avec l'appui unanime des travailleurs, les délégués avaient décidé l'occupation de l'entreprise afin de s'opposer au licenciement de 35 travailleurs, décision de l'entreprise qui paraissait s'opposer à l'engagement qu'elle avait souscrit avec les délégués de ne procéder à aucun licenciement collectif. Après trois semaines d'occupation, le directeur de l'entreprise négocia un accord avec le syndicat, la police procéda à l'évacuation de l'usine, tous les membres de la commission interne des délégués furent licenciés ainsi que 300 travailleurs.

Conclusion

Ayant recouvré son cadre institutionnel (loi sur les associations professionnelles, loi sur la négociation collective, loi sur les œuvres sociales) le syndicalisme argentin ne sort pas vraiment affaibli de sa confrontation avec le gouver-

(21) De toute façon cette compétition électorale est interne au syndicat qui a la représentativité, car aux termes de la loi, ne peuvent se présenter comme candidats aux fonctions de délégués que les adhérents du syndicat qui a la représentativité. Il s'ensuit une double fonction et légitimité du délégué qui est élu des travailleurs et en même temps représente le syndicat dans l'entreprise.

nement radical. Malgré la crise économique, les changements dans la composition de la population active, la montée du chômage (22), les dispositions institutionnelles du système argentin de relations professionnelles ainsi que le maintien de la culture péroniste au sein des travailleurs n'ont pas provoqué une crise profonde du syndicalisme. Sa fonction principale fut de canaliser et d'encadrer la protestation sociale liée à la détérioration des conditions de vie et d'emploi (23). Il a contribué grâce à son mode d'action, à la stabilité des institutions démocratiques alors même que sa démocratie interne n'est pas toujours exemplaire. Mais l'entreprise n'est pas davantage une institution démocratique et on ne peut pas dire non plus que la participation des travailleurs aux décisions économiques et sociales ait progressé.

En fait, les politiques national-populaires d'antan restent l'horizon inchangé du péronisme et du syndicalisme, c'est à dire une politique distributionniste d'origine étatique, la protection de l'économie nationale, l'intégration corporative et étatique des demandes des classes populaires, le refus de payer la dette qui a été contractée sans profit pour la croissance du pays.

L'espace de mouvements sociaux autonomes demeure restreint. La CGT n'a développé qu'une politique et une stratégie défensives qui a préservé sa force institutionnelle et maintenu dans ses rangs un pourcentage très élevé de travailleurs et de salariés. Mais les capacités de proposition du mouvement syndical au niveau de l'entreprise, des secteurs d'activité, et de la société toute entière demeurent limitées.

S'il est difficile au mouvement syndical d'être un agent de changement social, c'est parce qu'à la fois il combat l'Etat en même temps qu'il aspire à être intégré dans ses rouages; il représente les travailleurs tout en ayant la préoccupation centrale de contrôler leur expression; il désigne un ennemi extérieur -le FMI ou les banques créancières de l'Argentine- qui le transforme en agent de libération nationale et le conduit à renoncer à son rôle d'acteur social qui l'oppose à des adversaires situés dans la société.

(22) En mai 1988 l'INDEC recensait un taux de chômage complet de 6,3% de la population active et un taux de sous-emploi de 7,7%. Ajoutons qu'il n'y a aucune indemnisation en Argentine pour les salariés privés d'emploi.

(23) L'évolution du salaire réel aurait été la suivante: 100 en 1983, 121,1 en 1984, 11,6 en 1985 105,3 en 1986 97,3 en 1987. Source: Banco Interamericano de Desarrollo, Progreso económico y social en América Latina.

les cahiers
n° 8 - 1989

N° spécial ARGENTINE

J. Bunel
E. Lavigne
J. Neffa
M. Novick
H. Palomino
J. Schvarzer
J. Walter